

Les ajustements dans l'économie de plantation villageoise de palmier à huile face à la privatisation de la filière en Côte d'Ivoire

Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 8, Numéro 6, 636-40, Novembre - Décembre 2001, Dossier : L'avenir des cultures pérennes

Auteur(s) : Francis AKINDES, Yao Séverin KOUAME, Laboratoire d'économie et de sociologie rurales (LESOR), 01 BP 18, Bouaké 01, Côte d'Ivoire.

Résumé : Les techniques nouvelles diffusées par la Sodepalm ont bouleversé les pratiques culturelles dans le milieu paysan ivoirien. Ces techniques qui ont accompagné l'introduction de la monoculture intensive du palmier à huile ont influencé les comportements à au moins deux niveaux : le premier est celui de la vulgarisation d'un matériel végétal hautement performant, en lieu et place de la variété *dura*, traditionnellement exploitée en quasi-cueillette par les populations du Sud forestier ; le second niveau tient dans l'insertion des planteurs villageois de palmiers dans un système « contractuel » au sein duquel la structure d'encadrement offre sa connaissance technique, ses moyens de production et sa monnaie [1]. En retour, il appartient au planteur de faire montre de sa volonté de travail, de son acceptation des nouveaux itinéraires techniques, principalement orientés vers la maximisation du rendement à l'hectare des arbres et, au final, de mettre ses produits à la disposition des usines de l'Ensemble agro-industriel (EAI) dont il dépend. Pendant presque trois décennies, la gestion intégrée de la filière dévolue à la Palminindustrie¹ dans un contexte socio-économique stable a permis une planification et un suivi plus ou moins effectifs de ces activités de production et de transformation des régimes villageois. Mais, à partir de 1986, des difficultés liées à la chute des cours internationaux ont profondément affecté cette organisation de la filière. Elles ont entraîné une progressive déstabilisation des modes de gestion et induit des changements institutionnels et organisationnels majeurs [2]. Les projets d'extension et de renouvellement du verger ont été compromis du fait de l'arrêt des grands programmes incitatifs, de l'allègement du dispositif d'encadrement et de la disparition des subventions aux intrants. En 1995, les planteurs ont été conviés à s'auto-aprovisionner en semences sélectionnées, directement à la station de recherche du CNRA sur les huiles et oléagineux installée à la Mé dans la région d'Abidjan, en dehors de tout système de financement à crédit intra-filière [3]. À partir de 1996/1997, la société d'État « Palminindustrie » est privatisée et rachetée par trois sociétés privées². Ce désengagement de l'État s'est accompagné du transfert aux « repreneurs » (sociétés privées)³ de certaines fonctions comme la collecte, l'encadrement des planteurs et leur approvisionnement en intrants. Beaucoup moins contractuellement liés aux planteurs que du temps de la Palminindustrie, ces repreneurs ont réduit leur assistance technique. Ils ne sont plus effectivement tenus de leur assurer le crédit à court terme (engrais, petit outillage). Ce contexte particulièrement contraignant pour les producteurs développe chez eux des stratégies variées qui sortent des schémas classiques de la production intensive, lesquelles stratégies sont accentuées par les contraintes de la nouvelle donne liée à la privatisation de la filière. L'objet de cet article est de caractériser un ensemble de pratiques émergentes, identifiées chez les planteurs villageois, ou encore des pratiques plus frustrées d'un passé récent, mais qui ont tendance à se renforcer, en réponse aux contraintes d'adaptation à la nouvelle économie politique de la filière palmier à huile. Dans un premier temps, nous analyserons les changements

observables dans les stratégies de production et de commercialisation des régimes du palmier à huile. Ensuite, nous aborderons la relation entre ces modifications perceptibles et les changements à l'œuvre dans la fabrication artisanale de l'huile de palme, lesquels doivent être lus comme étant une forme alternative de valorisation de la production de régimes dans les parcelles villageoises.

Summary : This article analyses the reaction of palm tree growers following the privatisation, in Côte d'Ivoire, of the state-run "Palmindustrrie", in 1997. The authors review the major effects of privatisation in studying changes occurring in the production and marketing strategies of smallholders. They also emphasize the increasing role played by small-scale extraction of palm oil and describe the technical changes occurring in the extraction process.

Keywords : palm tree, privatisation, production, palm oil, artisanal transformation, smallholder strategies, smallholder plantations, Côte d'Ivoire.

ARTICLE

Méthodes : zone d'étude, échantillonnage et hypothèse

Les résultats exposés ici proviennent d'enquêtes réalisées⁴ dans les régions de Dabou, d'Aboisso, de Divo et de Soubré. Ces enquêtes se sont déroulées du 15 août au 14 septembre 2000. Au total, 13 villages ont été sélectionnés dans ces quatre régions, sur la base des critères du recours ou non au matériel « tout venant », de la durée d'adoption du matériel « tout venant », de l'état des voies d'accès au village et du niveau de production villageoise d'huile de palme. Ainsi, les villages enquêtés se composent-ils de villages où l'adoption du palmier est soit ancienne soit récente, de villages enclavés ou au contraire faciles d'accès, de villages où l'adoption de matériel « tout-venant » est une pratique courante ou au contraire peu pratiquée, et enfin de villages où la production de l'huile artisanale est particulièrement forte ou au contraire réduite. La collecte des informations a été réalisée au moyen de guides d'entretien semi-directifs administrés à différents types d'acteurs (personnels commis à l'encadrement villageois par les EAI dans les zones d'enquête, délégués de planteurs, planteurs et transformatrices⁵, autochtones et allogènes). Dans chacun de ces villages, six à dix planteurs ont été interviewés, ainsi que quatre à six transformatrices. On est parti de l'hypothèse que les itinéraires techniques et les normes culturelles en matière de culture intensive du palmier à huile connaissent des mutations dans les systèmes productifs villageois. Les enquêtes, centrées sur l'itinéraire technique des planteurs, avaient donc pour objectif de renseigner sur les mutations intervenues dans le système de production du palmier à huile, afin d'en dégager les indices de changements induits par la gestion des contraintes de la privatisation. Au niveau de la fabrication artisanale de l'huile de palme, une attention particulière a été portée sur les écarts par rapport à la technologie « traditionnelle » (outils et procédés techniques). Cette technologie « traditionnelle » renvoie en fait aux pratiques d'extraction de l'huile de palme à partir des fruits de palmiers naturels, du temps où ceux-ci étaient encore, selon Colin, exploités en « protoculture » [4].

Les mutations dans la production villageoise de palmier à huile

Pour « un meilleur décryptage du faisceau des inter-relations dynamiques entre les composantes du système » [4], la lecture des mutations nécessite une décomposition du système productif en ses différents composantes, à partir des normes édictées. Toutefois, pour les commodités de ce

développement, on ne s'appesantira pas sur les considérations relatives au système de production dans son acceptation agro-économique. À cette phase du programme, les enquêtes n'ont pas mis l'accent sur ces aspects. Nous nous inscrivons plutôt ici dans une perspective de repérage des mutations dans le choix des instruments de production et de leur combinaison. Nous raisonnons en termes d'instruments et non de facteurs, puisque nous n'entrevoyons pas d'étendre nos réflexions sur d'autres facteurs de production tels que la terre, la force de travail et le capital. Par instruments, il faut entendre tous les matériels, hormis les instruments aratoires, sans lesquels l'on ne peut parler de la culture du palmier. Ce sont : le sol, (dans sa dimension agro-pédologique et non sociale, objet de transaction qu'on désignerait, dans ce cas, par la terre), le matériel végétal et les consommations intermédiaires (engrais, grillage, etc.).

Instruments de production

Les éléments matériels de la production font, de la part des planteurs, l'objet de reconsidération dans leur nature, avant même une quelconque mise en œuvre.

*** Sols**

L'examen des dynamiques d'exploitation repérées chez les planteurs révèle une utilisation de plus en plus importante de sols dont l'exploitation était déconseillée par l'encadrement technique par rapport à la culture du palmier sélectionné. S'il est établi que le palmier à huile est une plante assez plastique du point de vue des sols et de leur richesse minérale car son système racinaire lui permet de s'enfoncer assez loin pour l'exploiter, il n'en demeure pas moins qu'il est beaucoup plus exigeant sur leur qualité physique. Il demande donc des sols profonds, meubles, perméables et à bonne capacité de rétention de l'eau. Il s'accommode mal des sols à engorgement prolongé, à moins qu'il ne s'agisse d'une inondation provisoire suivie d'un drainage. Ce sont ces types de sols, jachères et bas-fonds, parfois situés au-delà du périmètre réglementaire (de 30 km), qui sont aujourd'hui sollicités pour la création de nouvelles parcelles de palmiers. Dans la région de Divo, le palmier co-existe avec le riz dans les bas-fonds. À Dabou, ces surfaces marécageuses, ayant servi pour la culture de la banane, et délaissées à la suite d'inondations, font l'expérience de leur valorisation sous la forme de parcelles de palmiers. Les plantations de palmiers sur jachère y sont tout aussi fréquentes. Les recrues forestiers et les anciennes plantations de café et de cacao existant de moins en moins du fait de la saturation physique et sociale des terres, les normes agro-pédologiques sont donc contournées. Les phases ultérieures de cette étude en cours devront quantifier cette tendance massive pour une plus grande lisibilité de l'ampleur du phénomène. Cependant, il s'agit d'une constante dans la région des Lagunes et dans la zone de Divo, toutes les deux marquées par une saturation des terroirs. À Soubré, le recours à ces surfaces n'est pas très significatif, la région étant un nouveau front pionnier.

*** Matériel végétal**

Pratique devenue véritablement perceptible sur la période allant de 1984 à 1990⁶, le recours à un matériel végétal non sélectionné est l'un des changements majeurs pouvant être mis en exergue. Ce phénomène est d'autant plus important et visible qu'il concerne, dans certaines régions, une part importante des planteurs. Dans la région des Lagunes (Dabou, Anguédédou), près de 75 % des planteurs disposent d'au moins une parcelle de palmiers « tout-venant » [5]⁷. Le pic d'utilisation de ce type de semence a été atteint à partir de 1995, avec une augmentation soutenue jusqu'en 2000.

Si 1995 correspond à la libéralisation de l'accès direct aux semences produites à La Mé pour les planteurs, elle marque aussi le début de la prolifération de la vente, par des particuliers, de semences dites sélectionnées, en dehors des circuits officiels. Quarante trois pour cent des planteurs enquêtés dans cette région ont acheté ce matériel végétal « tout-venant » auprès de vendeurs ambulants ou *via* d'autres réseaux informels. Recueilli sous la palmeraie ou acheté avec des pépiniéristes privés ou vendeurs ambulants, ce matériel végétal est d'utilisation assez fréquente aussi bien pour les plantations que pour les replantations.

*** *Consommations intermédiaires***

L'utilisation de l'engrais, des grillages, ou d'autres produits phytosanitaires pour la protection des cultures est peu fréquente. Les planteurs de la région des Lagunes reconnaissent à 60 % n'en avoir pas fait usage depuis trois ans au moins [5]. Dans certaines régions, la tendance est à la substitution de ces intrants par des produits artisanaux. Ainsi, dans la région des Lagunes, il n'est pas rare de voir des planteurs utiliser du compost élaboré par leur soin comme matière organique. Il y est aussi fait usage de morceaux de bambou reliés par du fil de fer en lieu et place de grillage et également pour protéger les plants de l'attaque des rongeurs. En somme, de nombreux planteurs de palmier à huile, dans la pratique de leur activité, se démarquent plus ou moins des paquets technologiques en la matière. Les indices de changement s'observent aussi au niveau des instruments de production mobilisés. Ceux-ci sont de moins en moins conformes à la norme. Outre la nature des instruments, leur combinaison dans le processus de production indique l'émergence de nouvelles pratiques.

Combinaison des instruments de production

Les combinaisons et techniques culturelles pratiquées par les planteurs connaissent aussi des mutations. Ces changements, de différentes natures, affectent l'ensemble du système productif à base de palmier à huile sélectionné.

*** *Ajout du vivrier avant et pendant la création***

L'ajout de vivrier avant et pendant la création des parcelles de palmiers est devenu une pratique fréquente. Confiée à des personnes en quête de terre pour la culture de vivrier ou réalisée par le planteur lui-même, cette pratique participe de la préparation de la parcelle. L'espace mis au propre est utilisé pour la trouaison. Une fois le *planting* effectué, les jeunes plants ne bénéficient plus que de l'entretien minimum effectué pour le vivrier avec lequel ils co-existent. Cette association dure généralement le temps que l'ombrage produit par les feuilles de palme soit trop important pour que d'autres cultures réussissent en dessous. Les cultures associées sont le plus souvent le manioc, les légumineuses ou même le riz, comme c'est le cas dans la zone de Divo. La réalisation de cette association culturale est souvent effectuée au détriment des normes d'intensification.

*** *Des jeux d'espacements aux enjeux divers***

En matière de culture du palmier, la meilleure densité, selon les spécialistes, est de 143 pieds à l'hectare, disposés en triangle équilatéral de 9 mètres de côté, soit 7,80 mètres entre les lignes (orientées nord/sud) et 9 mètres entre les palmiers sur chaque ligne ⁸. Pour maintenir cet écartement, des opérations liminaires sont nécessairement effectuées avant le *planting*. Ce sont le piquetage et la trouaison. Le but de ces opérations est de permettre une meilleure oxygénation des plants pendant leur croissance. Ces précautions participent des normes techniques de

l'intensification. Cependant, certains planteurs de palmier passent outre ces normes d'espacement, soit pour des raisons de contraintes foncières, soit par opportunisme, lequel répond au souci d'adjonction de vivrier ou de marquage d'un foncier qui, dans bien des cas, alimente des querelles. Il s'ensuit donc une création quasi-annuelle de parcelles de dimensions réduites. Ce morcellement pose à l'exploitant un problème de déploiement de sa force de travail pour l'entretien. Certains, pour résoudre cette équation, ont recours aux groupes d'entraide. D'autres, en revanche, recourent à une main-d'œuvre selon des modalités contractuelles sur lesquelles nous reviendrons.

À côté de l'association de cultures réalisée sur les parcelles de palmiers, les planteurs procèdent à une diversification des cultures à l'échelle de l'exploitation. Le palmier est, dans ces conditions, une spéculation dont la prééminence est quelque peu contrebalancée par des cultures telles que l'hévéa et le manioc. Il existe donc une juxtaposition de pratiques culturelles et de logiques diverses dans les exploitations paysannes.

**** Émergence de nouveaux types de contrats de travail en situation de ressources financières limitées***

La valorisation de la terre à planter en palmier est généralement confiée à des populations non détentrices de droit de propriété terrienne à des fins d'exploitation, mais selon deux types de contrat. Suivant le premier type de contrat, des allogènes plantent ou complantent la parcelle en vivriers et en légumineuses les trois ou quatre premières années de la plantation et sous réserve du partage des récoltes annuelles selon des modalités variables. Le second type de contrat donne lieu à une exploitation du genre « location-bail ⁹ » des terres par des particuliers, en vue du partage de la surface valorisée en palmiers. Ces particuliers n'ont pas, pour la plupart, l'activité agricole comme occupation première. Ils louent la terre pour une période, généralement le temps de la durée d'exploitation maximale du palmier, c'est-à-dire 25 ans. Cette location s'effectue avec en contrepartie la rétrocession au propriétaire terrien d'un pan de la parcelle créée, dès l'entrée en production ou même bien avant. Ces deux pratiques sont des modalités concrètes de gestion ou de contournement des exigences de main-d'œuvre et d'investissement financier du planteur en situation de ressources limitées. En fonction de l'âge de la parcelle, des modes de rémunération différents sont pratiqués. En phase de création, les manœuvres reçoivent généralement un salaire fixe. Cependant, à la production, leur rémunération mensuelle peut devenir proportionnelle - au tiers ou à la moitié, avec ou sans déduction des dépenses en intrants effectuées par le planteur - à la quantité de régimes collectée et vendue. Ce système de proportionnalité est aussi souvent usité lors des contrats à la tâche : élagage des feuilles de palme, coupe des régimes et mise en tas des régimes. Principalement exécutée par des femmes, cette dernière tâche donne aussi lieu le plus souvent à une rétribution en nature de la prestation de travail. Les fruits détachés tenant lieu de « rétribution », cette pratique devient le principal déterminant de la transformation artisanale qui n'est rien d'autre qu'une valorisation parallèle - à celle des usiniers - de type artisanal. Elle a lieu et se développe aux abords des plantations villageoises et même industrielles.

Fabrication artisanale de l'huile de palme : les transformations

Activité fortement développée du temps de la valorisation des palmeraies naturelles, la fabrication artisanale de l'huile de palme n'a pas disparu avec l'implantation massive des unités de transformation industrielle de la Sodepalm. Bien au contraire, elle a donné lieu à un véritable circuit économique parallèle de production et de distribution d'huile de palme obtenue à partir de régimes

provenant de parcelles « villageoises », au point d'en devenir le pendant presque naturel. Cette activité connaît, elle aussi, des mutations. Jadis pratiquée par les épouses et parentes d'autochtones spécialisés dans le « grimper au palmier », elle est devenue le monopole de femmes non autochtones. La presse artisanale y a fait son entrée. Les procédés de transformation qui, au début étaient presque les mêmes que ceux de la transformation traditionnelle, sont désormais fonction du débouché du produit. Un vaste réseau de distribution s'est constitué autour de cette huile de palme, depuis les abords des ensembles agro-industriels jusque sur les marchés des centres urbains du pays et même de l'étranger.

Instruments de production (Photo)

Traditionnellement, les outils utilisés dans la fabrication de l'huile de palme sont le pilon, le mortier, la marmite et la bassine. Pour écumer l'huile il est parfois fait usage de louche en bois. Dans certaines régions, on fait état de l'usage de matériaux assez originaux comme les filets tressés avec des nervures de feuilles de palme pour le pressurage. Mais les outils les plus constants sont ceux mentionnés plus haut. Ce sont presque les mêmes outils qui ont été reconduits dans la fabrication artisanale de l'huile de palme à partir de noix de palmier sélectionné, activité dont l'essor est fortement lié au développement du « Plan palmier ». En effet, ce programme de diversification agricole par la promotion de la culture et l'exploitation du palmier à huile sélectionné a permis l'installation d'usines de première transformation des régimes de palme provenant de plantations situées dans un rayon de 30 km. Le fonctionnement de ces unités de transformation a donné lieu à une importante production de déchets faits de rafles et de boues issues de l'extraction industrielle de l'huile de palme. La gestion de ces résidus n'étant pas prise en compte par les unités agro-industrielles, elle a donné lieu à une intense activité d'extraction artisanale d'huile, essentiellement destinée à la production de savon. Principalement exécutée par des femmes allogènes, épouses ou parentes de manœuvres agricoles employés sur les plantations industrielles ou villageoises, cette activité était exécutée selon des schémas techniques de production quelque peu différents de ceux utilisés dans la fabrication traditionnelle de l'huile de palme. En effet, elle reposait sur le recyclage de noix de palme recueillis de résidus de rafles stérilisées, destinées à l'origine à la transformation industrielle. L'étape de la cuisson des graines n'était donc plus requise. Cette première évolution sera complétée par d'autres changements majeurs comme l'introduction de la presse et l'utilisation des fûts. Ces nouveaux outils ont eux aussi contribué à des modifications importantes dans la phase d'extraction.

Procédés techniques

Procédés traditionnels de fabrication de l'huile de palme

La fabrication de l'huile de palme telle que réalisée traditionnellement dans les différentes régions visitées suit, à quelques variantes près, le schéma suivant : les fruits cuits sont soit mis à sécher soit recouverts de feuilles de palme pour fermentation. Dans le premier cas, l'objectif visé est l'obtention d'une « belle » huile pendant que la seconde opération vise à accroître la quantité d'huile à produire. Au pilage, l'on ajoute des graines cuites le même jour. La purée fait l'objet d'un pressurage avec ou sans ajout d'eau pour être par la suite laissée à reposer un moment. L'huile est ensuite écrémée puis mise en fût pour son conditionnement. La particularité de ce procédé se situe à deux niveaux. D'une part, la purée obtenue après le pilage n'est pas diluée ou l'est dans une quantité assez faible d'eau. D'autre part, l'émulsion faite d'huile seule ou d'huile et d'eau n'est pas mise à chauffer. Ces

constantes se retrouvent plus ou moins dans la confection de l'huile traditionnelle à Aboisso, Divo, Soubré et Dabou. Dans toutes ces régions, la fabrication traditionnelle de l'huile de palme se fait selon des procédés caractérisés par des étapes minimales communes : cuisson préalable des graines, séchage et/ou fermentation des graines cuites, pilage à froid ¹⁰, pressurage manuel avec ou sans ajout d'eau tiède ou chaude, et clarification de l'huile par cuisson de l'émulsion huile-eau en cas d'ajout d'eau pour le pressurage. C'est surtout avec l'introduction de la presse que des modifications notables vont apparaître dans ce schéma.

Modifications induites par l'introduction de la presse et leur rapport avec les transformations villageoises

La presse existait déjà depuis le début des années 80. Mais, jusqu'en 1995, elle était surtout la propriété d'un nombre restreint d'hommes ou de femmes qui en faisaient la location. L'introduction massive de la presse dans la fabrication artisanale de l'huile de palme dans les régions visitées date environ de la moitié de la décennie 90. Si son existence est plus ancienne, sa diffusion à large échelle coïncide avec la privatisation de la filière palmier en Côte d'Ivoire. En effet, la production artisanale faisant l'objet d'interdiction aux abords des usines, les transformatrices, allogènes et épouses de manœuvres agricoles pour la plupart, se sont reconverties dans le portage des régimes dans les plantations villageoises¹¹. Outre la rétribution en espèces de leurs prestations de travail, il leur était aussi concédé une rémunération sous la forme de fruits détachés des rafles pendant la cueillette ou le transport. La chute du prix d'achat des régimes (passé de 39 FCFA à 20 FCFA), associée aux difficultés de collecte et au besoin de liquidités des planteurs eux-mêmes, ont favorisé la vente directe des régimes aux femmes. Ainsi, la vente aux femmes (généralement productrices d'huile de palme) est, pour le planteur, une alternative de commercialisation. Voyant ainsi leur matière première s'accroître, le recours à la presse artisanale améliore la productivité en rendant l'extraction plus rapide. Il valorise également le temps de travail et, par conséquent, permet de maximiser le revenu tiré de cette activité.

Ces procédés s'apparentent, pour l'essentiel, à ceux utilisés dans la fabrication dite traditionnelle. Mais ils intègrent de nouvelles étapes permettant non seulement d'accélérer la production, mais aussi d'optimiser l'extraction. Ainsi, par exemple, une fois les régimes égrappés, les fruits sont mis à fermenter pendant un jour ou deux. Cette opération de fermentation est parfois réalisée avant l'égrappage pour faciliter l'arrachage des fruits. Après la cuisson puis la fermentation des fruits, le pilage donne une pâte qui est mise à griller. Le grillage est une étape pendant laquelle la pâte faite de fibres et de noix issues du pilage est mise dans un fût et portée au feu. Le mélange auquel on ajoute peu ou pas d'eau est remué à l'aide d'un bâton puis mis dans la presse pour l'extraction. Certaines femmes ont déclaré ne plus cuire l'huile obtenue. D'autres le font pour en faire disparaître les traces d'eau qui sont parfois à la base du pourrissement de l'huile. En clair, avec la presse, les transformatrices réaménagent quelque peu leurs procédés de transformation.

* Cet article a fait l'objet d'une communication à la conférence internationale *Avenir des cultures pérennes* à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 5-9 novembre 2001, Bnedt/Cirad/ESI-VU.

Notes :

¹ Cette structure, société d'économie mixte devenue société d'État, s'est substituée à la Sodepalm à partir de 1978 pour la gestion des plantations industrielles et la collecte des plantations villageoises. La Sodepalm n'aura plus que l'exclusivité de l'encadrement villageois jusqu'en 1983 où elle sera relayée par la Palmindustrie.

² Ce sont la Sipef-CI qui a acquis les blocs de plantations du Centre-Ouest et deux huileries, Palmafrique qui a racheté le lot Centre-Est et Palmci à qui sont revenus neuf huileries et 35 000 hectares de plantations industrielles dans le Sud-Est et le Sud-Ouest. À côté de cette cession, d'autres changements ont eu lieu. Sur le plan réglementaire, une loi sur les coopératives a même été introduite au Parlement.

³ Ces rôles et fonctions étaient censés évoluer et revenir aux coopératives de planteurs après une période transitoire de deux ans après la privatisation.

⁴ Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme de recherche sur « l'organisation et le développement de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire » conduit par le Cirad et l'Université de Bouaké.

⁵ Dans les zones d'enquête étudiées, l'activité de production artisanale de l'huile de palme est presque exclusivement féminine. D'où le terme de « transformatrices » pour désigner ce groupe.

⁶ Dans la dynamique de la filière palmier, cette période correspond pour la région des Lagunes à une moindre satisfaction des besoins des planteurs en plants du fait de la compression des budgets prévus pour les replantations et nouvelles créations de parcelles dans le cadre du deuxième « Plan palmier ».

⁷ Les chiffres cités proviennent d'une enquête réalisée dans la même période auprès de 150 planteurs de la région des lagunes sur l'utilisation du « tout-venant » dans les plantations villageoises de palmiers.

⁸ Cette disposition est celle que doivent respecter les 143 pieds de palmiers à planter sur la parcelle. C'est la norme vulgarisée par la monoculture intensive du palmier [7].

⁹ Terme utilisé par un jeune déscolarisé reconverti à l'agriculture, au cours d'un entretien pendant la phase exploratoire de l'étude dans la région de Divo.

¹⁰ Qui diffère du pilage à chaud pratiqué dans certaines régions en Afrique, notamment au Sénégal. Lors du pilage à chaud, les graines sont automatiquement pilées après leur cuisson. Dans le cas du pilage à froid, les graines sont d'abord mises à fermenter (parfois après séchage) avant d'être réduites en purée.

¹¹ Le programme d'extension du verger mis en route dans le cadre du deuxième « Plan palmier » a permis un sensible accroissement des superficies des parcelles villageoises. Pour de nombreux planteurs, cette situation a induit le recours à une main-d'œuvre supplémentaire pour les opérations de récolte et de mise en tas des productions pour le transport à l'usine.

¹² Cette distinction plantations villageoises/plantations industrielles renvoie à la forme d'organisation de la production. Les plantations villageoises sont mises en place et gérées par des paysans, organisées dans un cadre familial, avec ou sans salariés. Elles sont de superficies moins étendues et ignorent le système de comptabilité contrairement aux plantations industrielles. Ces dernières sont des blocs agro-industriels se rapportant à de très grandes superficies. Elles exigent l'emploi d'une main-d'œuvre salariée, un investissement considérable en capital, et une division technique du travail impliquant l'utilisation de techniques de production intensives et d'un système de gestion comptable [7].

CONCLUSION

En conclusion, il ressort que des indices de changement sont apparents aussi bien dans la production villageoise que dans la fabrication artisanale de l'huile. De nombreux écarts aux normes culturelles prescrites sont observés chez les planteurs villageois. Dans le système de culture, ces écarts prennent la forme d'une double dynamique de diversification : association de cultures sur les parcelles de palmiers et polyculture à l'échelle de l'exploitation. Des combinaisons nouvelles des facteurs de production sont réalisées. Au niveau du système d'exploitation, les modifications paysannes prennent pour l'essentiel la forme de renégociation des rapports avec la main-d'œuvre et de modes différents de valorisation de la production. Dans la phase de commercialisation, en effet, les régimes ne sont plus exclusivement vendus à l'usine de l'EAI dans le périmètre duquel se trouve le planteur. Lorsqu'ils ne servent pas à payer les prestations de travail de contractuels, ils alimentent des circuits parallèles de valorisation qui renforcent la fabrication artisanale de l'huile rouge de plus en plus valorisée sur les marchés urbains. Jadis presque clandestine du fait du « contrôle » exercé par la Palmindustrie sur les régimes produits aussi bien en plantations industrielles qu'en plantations villageoises ¹², la transformation artisanale est devenue au fil des ans - et surtout avec la libéralisation de la filière palmier - une activité de plus en plus importante, de par son ampleur économique. Tout en occupant une population féminine, allogène dans sa grande majorité, cette activité tend à adapter ses outils de production à une demande locale croissante d'huile rouge coïncidant également avec la possibilité de plus en plus grande de disposer de matière première. Cela justifie la place de plus en plus importante que prend la technologie de la transformation par la presse artisanale. Les procédés de transformation ont de ce fait évolué, se démarquant sur bien des points, de la valorisation traditionnelle des régimes de palmiers naturels pratiquée par les populations côtières avant et un peu après l'installation de la Sodepalm avec le développement de la culture de palmiers hybrides.

REFERENCES

1. AMAGOU V, GLEIZES GL (1975). *Le groupe Sodepalm et l'agro-industrie du palmier à huile en Côte d'Ivoire*. Document ronéotypé ; 19 p.
2. ANGE A, RAZAKABOANA F (1998). *Organisation de la distribution des intrants agricoles pour l'intensification des systèmes de production à base de palmier à huile en Côte d'Ivoire*. Appui à la

décision des industriels de l'huile de palme, des organisations de planteurs et des firmes de service. Rapport de la mission de préformulation du 5 au 16 octobre, Cirad ; 55 p.

3. CHEYNS E, AKINDES F, AKA ADIE F (2000). La filière palmier à huile en Côte d'Ivoire trois ans après la privatisation : état des lieux d'un procès de recomposition institutionnelle. *OCL*, 7 : 166-71.

4. COLIN JP (1990). *La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire*. Paris : Orstom, coll. À travers champs ; 284 p.

5. CHEYNS E, KOUAMÉ YS, NAI NAI S (2001). Itinéraires techniques et nature du matériel végétal : diversité des formes de production en Côte d'Ivoire. *OCL*, 8 : 524-8.

6. JACQUEMARD JC (1995). *Le palmier à huile*. Paris : Maisonneuve et Larose ; 207 p.

7. AFFOU YS (1979). *Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social : une introduction à l'organisation socio-économique akyé*. Abidjan : Orstom ; 371 p.

Illustrations



Photo. *Presse artisanale en Côte d'Ivoire* (crédit photo : S. Raffleau).
